

Valenciennes manque d'eau, notamment en raison des ouvertures de bornes incendie



La pratique du «street pooling» se répand depuis quelques années à chaque période de canicule. (Photo d'illustration) [Amine GUEDAÏEM / AFP]

En pleine canicule, la ville de Valenciennes (Nord) fait face à une pénurie d'eau.

Sur Twitter, le préfet de la région Hauts-de-France et du Nord a signalé cette pénurie, soulignant qu'elle était notamment provoquée par les «usages non prioritaires de l'eau» ainsi que par les ouvertures intempestives de bouches à incendie, le «street pooling».

Le «street pooling» est une pratique répandue depuis quelques années à chaque épisode de canicule . Les adeptes – généralement plutôt jeunes – ouvrent les bouches à incendie, qui servent alors de fontaines et de jets d'eau.

12 ouvertures constatées

Les services des pompiers du Nord ont constaté ces derniers jours pas moins de 12 ouvertures de bouches à incendie. Dans un communiqué , la préfecture rappelle que la pratique du «street pooling» est interdite et qu'elle peut avoir de lourdes conséquences – «risques en cas d'incendie, risques d'accidents de la circulation, d'inondations, d'électrisation ou d'électrocution et risques de coupures d'eau potable» -. La Voix du Nord souligne par ailleurs le gaspillage que cela génère : «un poteau d'incendie ouvert gâche 60 m3 d'eau par heure».

[Visualiser l'article](#)

Et Valenciennes n'est pas la seule ville concernée. Une borne incendie a également été ouverte mardi en fin de journée à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, rapporte Le Parisien. D'autres ouvertures ont également été constatées dans le Val-de-Marne, cette fois, à Orly et à Villeneuve-le-Roi. L'homme soupçonné de l'ouverture d'un poteau incendie dans cette commune a d'ailleurs été interpellé et placé en garde à vue, indique Europe 1.

D'autres origines à la pénurie

L'ouverture des bouches à incendie n'est toutefois pas la seule cause de la pénurie d'eau dans le Nord. Les autorités pointent également le non-respect des mesures de restriction en vigueur. Les habitants du département doivent en effet limiter l'arrosage des pelouses ainsi que le remplissage des piscines. Le remplissage des étangs ou le lavage des voitures sont également interdits.

L'effet canicule est également évoqué par le Syndicat des Eaux du Valenciennois, qui a constaté un pic de consommation de 30% en une semaine. «L'an passé, la canicule avait eu lieu en juillet. Là, on est encore au mois de juin, on est en pleine activité», explique le Syndicat au quotidien du Nord.